

Q. Est-ce que Martin Connolly faisait ses affaires pour lui?—R. S'il en avait aucune, il est probable qu'il les faisait.

Q. Quand Michael Connolly sera-t-il ici?—R. Demain matin ou peut-être cette nuit.

*Par M. Geoffrion :*

Q. Vous savez que Martin P. Connolly est parti pour Québec, vendredi ou samedi soir?—R. Oui.

Q. Vous dites que vous ne pouvez pas avoir ce livre à moins que Martin soit là?—R. Je le pourrais, mais pour les avoir tous je désire qu'il soit avec moi.

Q. Est-ce que Martin P. Connolly ne peut pas faire cela aussi bien que vous?—R. Je crois qu'il le pourrait.

Q. Est-ce qu'il en connaît plus long que vous sur ces livres?—R. Je crois qu'il en connaît plus long.

Q. L'ordre du comité était daté du 10 : il a laissé le 11 et avez-vous donné ordre en conformité des ordres du comité d'apporter ici, hier ou aujourd'hui, n'importe quel livre correspondant à votre acceptation de cet ordre?—R. Non, j'espérais y aller moi-même.

Q. Et pourquoi n'y êtes vous pas allé vous-même?—R. Je suis allé à Kingston et là j'ai fait des recherches pour quelques comptes privés. Je n'en ai trouvé aucun.

Q. Voyant que vous ne pouviez pas être à deux places à la fois pourquoi n'avez-vous pas donné l'ordre à Martin P. Connolly d'apporter tous les documents venant de Québec qui pourraient être compris dans l'ordre donné?—R. Je n'ai pas pensé à cela, j'aurais pu lui donner des instructions, mais je ne savais pas qu'il descendait.

Q. Quand Martin P. Connolly est-il revenu de Québec?—R. Je ne sais pas.

Q. Quand l'avez-vous rencontré?—R. Hier.

Q. Vous a-t-il dit qu'il arrivait de Québec à Ottawa?—R. Non.

Q. Quand avez-vous laissé Kingston?—R. Hier après-midi ou hier midi.

Q. Vous n'avez jamais télégraphié ou écrit à Québec des ordres concernant de ces papiers?—R. Non,

Q. Vous ne pouvez pas vous engager à produire ces papiers à moins que vous n'ayez la liberté de faire les recherches nécessaires pour les avoir, avec Martin P. Connolly?—R. Si vous préférez voir Martin P. Connolly y aller seul, qu'il y aille. Je ne veux pas que vous veniez me dire, lorsqu'il sera de retour, que c'est de ma faute s'il n'a rien rapporté ou s'il n'a pas rapporté tout ce qu'il y avait.

Q. Vous n'avez jamais eu l'idée d'ordonner à Martin P. Connolly d'apporter tous les livres qu'il pourrait trouver?—R. Je n'ai jamais pensé à cela—

Q. Etes-vous consentant de lui donner l'ordre d'aller et d'apporter ici tout ce qu'il pourra trouver?—R. Oui; mais je ne veux pas que vous soyez mécontents après cela—

M. PATRICK LARKIN est assermenté.

*Interrogé par M. Osler :*

Q. Il y a un ordre qui vous commande de produire vos livres de comptes, vos livres de banque, chèques, livres de chèques, talons, billets, traites ou tous autres documents ou papiers se rapportant à la question soumise à cette enquête. Dites-moi d'abord, si vous avez de ces papiers, où sont-ils et que sont-ils?—R. J'ai ici mon grand livre avec le compte que j'avais contre Larkin, Connolly et Cie. C'est là tout ce que j'ai. Hier après-midi, j'ai parcouru le livre de lettres et je n'ai pu rien y trouver se rapportant à cette cause.

Q. Vous avez un livre de lettres?—R. Oui.

Q. Vous l'avez parcouru, et vous n'y avez rien trouvé?—R. Rien.

Q. Vous avez un livre de banque?—R. J'en ai un, mais j'ai cru qu'il n'était pas nécessaire de l'apporter ici; pour la raison que j'ai ici dans ce grand livre tous les comptes que j'avais avec la compagnie.